



N° 18 – Décembre 2018

LE MOT DU MAIRE



Chers osmoyens, chères osmoyennes,

En cette fin d'année très mouvementée socialement, je suis heureux de vous présenter votre **InfoSmoy** n° 18 qui devrait vous apporter un peu de réconfort et de douceur à l'approche des fêtes.

Une nouvelle peu agréable pour commencer ce mot du Maire qui concerne la montée en débit de l'internet. Une fois de plus, sa mise en service est repoussée au premier trimestre 2019. Je comprends la déception de chacun car le débit s'est considérablement dégradé depuis quelques semaines.

Mais une mauvaise nouvelle fait place à une bonne, voire une excellente nouvelle. En effet, le financement du projet de construction d'une école en remplacement des algécos actuels, a été approuvé par la Direction Générale des Finances Publiques. Ce dossier va demander encore du temps et de l'investissement de la part de vos élus qui espèrent que cette nouvelle structure pourra accueillir les élèves dès la rentrée 2019/2020.

Ne manquez pas de lire le charmant conte de Noël inventé par Mme Jocelyne RIGAL que je remercie pour cette excellente idée. Elle a ainsi donné vie à une nouvelle rubrique intitulée « contes et légendes d'Osmoy » et il ne tient qu'à chacun, au gré de son imagination, d'en écrire une nouvelle histoire.

Enfin, vous savez tous que cette année 2018 a été très difficile pour moi avec la perte de mon frère André DURAND. Sachez que vos gestes, vos attentions, vos messages... m'ont réconforté ainsi que les membres de ma famille, et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année et je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2019.



Le Maire,
Joël DURAND



LA MAIRIE VOUS INFORME...

➤ Recensement 2019 de la population

Le recensement 2019 de la population par l'INSEE se déroulera sur notre commune du **17 janvier au 16 février 2019**.

L'agent recenseur passera à chaque domicile pour déposer des documents et je sais que vous lui ferez bon accueil.

Chaque citoyen est tenu de répondre à ce questionnaire sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à une amende de 38 euros.



Vous pourrez également participer au recensement via le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr
Cette démarche est d'autant plus écologique et efficace.

Je remercie chacun de faire un bon accueil à cet agent.

➤ Listes électorales, ce qui change

La réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un Répertoire Électoral Unique (REU), entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Ce REU doit permettre la mise à jour en continu des listes électorales à travers un système de gestion entièrement automatisé. Ce répertoire est institué par la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016, qui en confie la gestion à l'INSEE.

Pour le nouvel électeur, le principal changement est la **suppression de la date limite d'inscription au 31 décembre**. En effet, **à compter du 1er janvier 2019, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année**.

De même, il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant un scrutin. Ainsi, pour les élections européennes du 26 mai 2019, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Que les nouveaux électeurs fassent une demande d'inscription avant ou après le 31 décembre 2018, ils seront inscrits sur les listes électorales pour tous les scrutins à compter du 11 mars 2019 (date à partir de laquelle les listes électorales seront extraites du REU).

➤ La montée en débit de l'internet

Nous n'avons pas fini d'en parler de cette montée en débit, tant attendue par tous comme la venue du messie. Il est d'ailleurs regrettable qu'elle soit toujours en train de monter... mais quand va-t-elle s'arrêter à OSMOY ??? Il faut bien faire un peu d'humour pour vous annoncer que ce projet est encore repoussé à début 2019.

En effet, selon les toutes dernières informations puisées auprès d'Yvelines Numérique, l'opérateur Orange a programmé son intervention pour la semaine 7, soit fin février 2019.

Bon à savoir : il est possible que la montée en débit impacte le bon fonctionnement de certaines box telles que les Freebox V5 qui devront être remplacées. Il sera peut-être nécessaire de vous rapprocher de votre opérateur internet.



➤ Contrat rural – Construction d’une nouvelle école

Votre équipe municipale est heureuse de vous annoncer que la Direction Générale des Finances Publiques a donné un **avis favorable** au financement du projet de construction d’une nouvelle école à OSMOY.

C’est une belle avancée pour ce projet qui va demander encore beaucoup d’implication de la part de vos élus. Nous espérons cependant que cette nouvelle école pourra être mise en service dès la rentrée scolaire 2019/2020. Vous serez, bien entendu, informés régulièrement de l’avancée du dossier.

➤ Réfection des routes

Vous l’avez sûrement constaté, la CCPH a procédé à la réfection du chemin à Dramard ainsi que de la route de Flexanville. La place de l’église, quant à elle, a été refaite à la charge de la commune.

Pour sa part, le chemin des Vergogne sera goudronné après la construction de 5 maisons, le passage des engins n’étant pas propice à sa réfection.

➤ Nouveau lotissement

Concernant l’avancée du nouveau lotissement, les études d’impact sur l’environnement ont dû être reprises pour compléter le dossier sur la loi sur l’eau et sur la protection de la nature.

Les interlocuteurs du lotisseur, qui avaient approché les propriétaires des terrains, ont changé plusieurs fois, ce qui repoussé régulièrement la concrétisation de ce projet.

➤ Entretien des trottoirs

Depuis le 1^{er} janvier 2018, beaucoup de produits phytosanitaires ont été interdits, obligeant ainsi les communes à ne plus traiter les trottoirs contre les herbes. Votre municipalité est donc en train de se rapprocher d’autres communes et de la Police de l’Environnement pour trouver une solution à la dégradation de l’entretien des trottoirs.

Il est rappelé qu’à partir de janvier 2019, bon nombre de désherbants deviennent totalement interdits, même pour le particulier qui en aurait en stock. En cas de contrôle chez vous ou devant votre portail, vous pouvez être verbalisé.

➤ Rappel des obligations des propriétaires (arrêté communal du 19 février 2009)

Il est utile de rappeler aux propriétaires qu’il leur appartient d’effectuer l’élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur la voie publique.

Par ailleurs, les propriétaires ou locataires sont tenus d’assurer le nettoyage et l’entretien de l’espace entre le trottoir et la propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d’eaux pluviales.

Par temps de neige et verglas, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.



➤ Recyclage de livres – Programme Ammareal livres solidaires

Suite à un tri des livres de l'école et de l'ancienne bibliothèque d'OSMOY, nous nous sommes retrouvés avec de nombreux ouvrages qui ne correspondent pas forcément à la demande pour la « Boîte à livres ». Aussi, au lieu de les jeter, la commune a décidé d'être partenaire du programme « **Ammareal – livres solidaires** ».

Il s'agit d'une association qui donne une deuxième vie aux livres d'occasion en les revendant sur internet. Une partie de ces ventes permettent notamment de soutenir le Secours Populaire Français. La Mairie s'engage à utiliser ces recettes par l'achat de livres et/ou de jouets pour les enfants (temps scolaire ou périscolaire).

Ammareal a livré gratuitement cartons et palettes pour y déposer les livres. Il en faut au moins 1 000 pour qu'ils viennent les récupérer. Aussi, en complément de ce que nous avons déjà en stock, **nous vous proposons de participer à cette action en déposant vos livres jusqu'à fin janvier 2019, à la mairie.**

Ammareal reprend tous les livres, quel que soit leur âge, pourvu qu'ils soient en état d'être revendus.



Ne sont pas acceptés les livres en mauvais état :



Ne sont pas repris :





ÉTAT-CIVIL

➤ Naissances

- ✧ GONNELLI RANOUIL Zélie (le 08/09/2018)



➤ Mariages

- ✧ POTTIER Quentin et LOISEAU Eva (le 08/09/2018)

➤ Décès

- ✧ DURAND André (le 21/08/2018) à l'âge de 63 ans



L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

➤ Dates des congés scolaires

- Noël ➤ du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019 inclus
- Hiver ➤ du samedi 23 février au dimanche 10 mars 2019 inclus
- Printemps ➤ du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2019 inclus
- Été ➤ du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre 2019 inclus



➤ Effectifs pour la rentrée 2018-2019



Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St Martin des Champs	3	3	4	4	6	4	2	4
Osmoy	5	3	4	7	6	2	3	4
Flexanville et dérogation	10	1	1	2		1		1
Total	18	7	9	13	12	7	5	9
Répartition	25		22		19		14	



VOUS AVEZ LA PAROLE

➤ Communication de TRANSDEV



Notre réseau de transport est un réseau qui bouge !

Transdev Houdan est spécialisé dans le transport interurbain de voyageurs en partenariat avec Ile-de-France Mobilités et le Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet.

Ses principales activités sont l'exploitation de :

- 22 lignes régulières,
- 6 circuits spéciaux scolaires,
- divers transport occasionnel (périscolaires, sorties extra-scolaires...).

Sa zone d'activité s'étend sur une zone triangulaire délimitée par Mantes la Jolie, Houdan, Rambouillet et St Quentin en Yvelines.

Nous desservons approximativement 80 communes pour environ 500 points d'arrêt.

Notre objectif : **Vous transporter** sur notre réseau en toute sécurité afin de satisfaire votre besoin en mobilité au quotidien et dans la durée. C'est pourquoi notre réseau évolue régulièrement.

La dernière enquête de satisfaction révèle **96 % des clients satisfaits**.

L'offre proposée sur la commune d'Osmoy :

La commune d'Osmoy est desservie par une de nos lignes régulières :

- **La ligne 2** proposant un parcours entre Dammartin-en-Serve et Montfort-L'Amaury, qui dessert plusieurs points d'intérêts :
 - **Orgerus et Garancières** : les centres villes avec leurs commerces,
 - **La Queue-lez-Yvelines** : le centre-ville, le Mcdonald's, Poullain avec la serre aux papillons,
 - **Les gares** : gare d'Orgerus, gare de Garancières - La Queue-lez-Yvelines,
 - **Les établissements scolaires** : le lycée polyvalent Jean Monnet, le collège Notre Dame du Bel Air et le collège Maurice Ravel.

De plus, la commune est desservie par des circuits spéciaux scolaires qui sont prévus pour le collège Georges Pompidou à Orgerus (circuit L050) et vers les établissements du Mantois (L079).



Vous pouvez retrouver nos horaires des lignes régulières sur notre site internet et l'application mobile :

www.transdev-idf.com/r%C3%A9seau-bus-transdev-ile-de-france-houdan/005

Retrouvez les horaires des circuits spéciaux scolaires sur : www.malignescolaire-transdev.com/

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux :

Twitter : TransdevSud78

Facebook : Transdev Houdan

Nos réseaux sociaux nous permettent de créer un lien avec les usagers actuels mais également avec ceux de demain. Suivez les événements externes et internes du réseau afin d'en savoir plus sur votre créateur de mobilité et pouvoir anticiper vos déplacements.

A bientôt sur nos lignes !



➤ Communication de l'Association « Aide aux Enfants Malgaches »

• Présentation de l'Association

L'Association A.E.M. (Aide aux Enfants Malgaches) régie par la loi 1901, est créée le 2 juin 1999, à l'initiative de Mme Janine Rébillon-Leteuil suite à des voyages à Madagascar. Son siège social est à Montpellier (34000) Résidence Frédéric Chopin, 3 rue Saint Claude.

Une antenne « AEM 78 » a vu le jour en février 2016 et dix personnes en constituent les membres actifs. Son siège est situé 14 chemin du Pré Clos 78910 à Osmoy.

Mme Michelle Ducoudré, vice-présidente de l'association, en est la représentante.

En Mars 2016 : l'Association a obtenu l'accord de siège ONG à Madagascar.

Site Internet : www.enfance-madagascar.fr
Courriel : enfancemadagascar@orange.fr

• Objectifs de l'Association

Le but d'A.E.M. est de prendre en charge des enfants déshérités en leur assurant un suivi scolaire, nutritif et médical. Elle tient à pérenniser ses actions et ses structures et fait en sorte de les rendre autonomes

• Réalisations de l'Association - Depuis 1999, A.E.M. a développé ses activités sur trois sites :

✓ A Fianarantsoa, de 1999 à 2004 :

Soutien d'un orphelinat en parrainant des enfants, et financement d'une nurserie.



✓ A Toliara (Tuléar), de 2005 à 2007 :

L'Association a financé la construction et l'équipement de l'orphelinat « Foyer Mère Carlin » (salle à manger, salle d'études, dortoirs et sanitaires) pour une vingtaine d'enfants.

✓ A Betsinjaka :

2006 : décision de créer un centre scolaire où les enfants seront nourris le midi

2008 : achat d'un terrain de 8 800 m²

2009-2010 : soutien d'une école « Masoandro en grande difficulté (40 enfants pris en charge)

2011-2016 : construction du Centre Germes de Vie Aina

2018 - Rentrée scolaire : 382 enfants sont scolarisés



- [Nouveau projet de l'Association](#)

Création d'une exploitation agricole éco-biologique et pédagogique étroitement liée au Centre d'Accueil « *Germes de Vie-Aina* » ayant pour objectif de :

- pérenniser le Centre « *Germes de Vie-Aina* »,
- former des jeunes aux métiers agricoles (cultures, maraichage, élevages et horticulture),
- promouvoir et vulgariser les techniques écologiques applicables dans l'environnement local,
- fournir une part de l'approvisionnement alimentaire de base pour les enfants du Centre « *Germes de Vie-Aina* ».

2016 : Acquisition de deux terrains à Toliara (8 ha et 9 ha) en prévision de ce projet.

2017 : Construction de la réserve d'eau pour les jardins scolaires au Centre « *Germes de Vie Aina* » ; Forage d'un puits sur l'un des terrains.

2018 : Recherche de subventions tous azimuts pour réaliser cette exploitation agricole.

- [Vie de l'Association – Activités en 2018](#)

En 2018, de nombreux évènements ont eu lieu : participation à des forums d'associations, soirées de gala, concerts, vente de produits, marché de Noël... Mais cette année a été particulièrement marquée par l'envoi d'un container de 20 pieds parti d'Osmoy le 1^{er} juin et arrivé à Tuléar le 8 août 2018, contenant : livres scolaires, matériels pédagogiques, tables, chaises, armoires métalliques, matelas sportifs, 3 lits médicalisés, matelas, petits matériels médicaux, 4 fauteuils roulants, cannes, déambulateurs, béquilles etc..., 7 vélos, 5 ordinateurs.



- [Prévisions 2019](#)

- Mars : Assemblée générale ordinaire.
- 30 mars : concert de gospel à Adainville (78113).
- 2 novembre 2019 : 20^{ème} anniversaire de l'association à Orgerus.

L'équipe d'A.E.M 78 vous souhaite à chacun de vous et à vos familles un très joyeux Noël. En y ajoutant tous ses vœux pour la Nouvelle Année.



MOMENTS DE DÉTENTE

D	N	R	F	A	K	C	N	D	V	G	M	B
E	I	E	C	L	Q	Q	O	A	B	U	S	O
I	M	R	H	U	B	M	C	E	O	I	A	U
G	E	E	A	T	A	J	O	K	N	R	P	L
U	N	I	U	I	R	G	L	I	B	L	I	E
O	N	M	S	N	B	G	F	C	O	A	N	V
B	E	U	S	W	E	B	B	O	N	N	E	T
B	R	L	E	B	O	T	T	E	S	D	T	T
K	L	Ç	T	E	H	C	O	L	C	E	L	H
G	V	U	T	U	A	E	N	I	A	R	T	O
C	A	D	E	A	U	A	E	G	I	E	N	T
Y	G	Q	I	E	T	O	I	L	E	Ç	U	T
Q	Y	P	E	R	E		N	O	E	L	Z	E



SAPIN	ETOILE
BOULE	RENNE
GUIRLANDE	LUTIN
BOUGIE	PERE NOEL
CADEAU	TRAINEAU



HOTTE	BONBON
BARBE	CLOCHE
BOTTES	FLOCON
BONNET	NEIGE
LUMIERE	CHAUSSETTE



A	U	D	A	C	E	➤						
J	O	U	T	E	S	➤						
B	L	O	U	S	E	➤						
R	U	I	N	E	S	➤						
G	R	A	N	I	T	➤						
T	O	R	T	U	E	➤						
F	E	I	N	T	S	➤						
E	M	I	G	R	E	➤						

- Au pied du sapin
- Font la joie des enfants à Noël
- Décorent le sapin
- Ensemble, en famille
- Une spécialité culinaire en Isère et en Savoie
- Une autre spécialité culinaire
- Le repas du réveillon
- La première bonne résolution de l'année qui vient

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

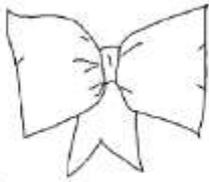
2			7	1	8			9
					4	1		
	6	4	9			8		
3	4		1		9	2		8
5								3
9		8	3		2		1	6
		9			3	5	6	
		2	5					
7			6	9	1			4



N



O



E



L





➤ Recettes de truffes croustillantes chocolat noir et crêpes dentelle

Cette recette est très facile à réaliser avec les enfants.

INGRÉDIENTS

170 g de **chocolat** noir

20 g de **miel**

150 g de crème liquide

60 g de **crêpes** dentelle

PRÉPARATION DE LA RECETTE "TRUFFES CROUSTILLANTES CHOCOLAT NOIR ET CRÊPES DENTELLE"

- 1.** Faites chauffer la crème avec le miel.
- 2.** Hachez grossièrement le chocolat.
- 3.** Versez la crème chaude sur le chocolat. Couvrez et laissez reposer 5 mn. Mélangez bien afin d'avoir une ganache lisse. Réservez au frais pendant au moins 2 h.
- 4.** Ecrasez les crêpes dentelle.
- 5.** Enfilez des gants jetables. A l'aide d'une petite cuillère, prélevez un peu de ganache. Roulez-la entre vos mains pour former une petite bille, puis roulez chaque bille dans les miettes de crêpes dentelle.
- 6.** Dégustez rapidement pour que les crêpes dentelle restent croustillantes.





COTÉ CUISINE

Huîtres gratinées au four (pour 4 personnes)

15 mn de préparation, 30 minutes de cuisson (four gril 200°)

- 24 huîtres
- 20 gr. de beurre
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche
- 6 échalotes
- 20 cl. de vin blanc
- Gruyère râpé



- Eplucher et couper les échalotes. Les faire revenir dans 20 gr. de beurre fondu.
- Avant qu'elles ne colorent, ajouter 20 cl. de vin blanc et laisser réduire.
- Poivrer et ajouter 4 cuillères à soupe de crème fraîche.
- Verser un peu de cette préparation dans chaque huître.
- Saupoudrer légèrement de gruyère râpé puis enfourner sous le gril du four (200°) jusqu'à ce qu'elles gratinent.
- Servir et déguster bien chaud.



Vin chaud aux épices (pour 3 à 4 personnes)

5 mn de préparation, 15 minutes de cuisson

- 1 bouteille de vin rouge (75 cl)
- 1 orange
- 1 citron
- 1 gousse de vanille
- 20 cl d'eau
- 100 gr. de sucre en poudre
- 1 bâton de cannelle (ou une cuillère à café en poudre)
- 1 étoile de badiane (facultatif)



- Verser la bouteille de vin dans une casserole.
- Ajouter :

- le citron et l'orange coupés en morceaux moyens.
- Les grains de vanille de la gousse fendue + la gousse fendue.
- 20 cl d'eau.
- 100 gr. de sucre en poudre.
- 1 bâton de cannelle (ou une cuillère à café de cannelle en poudre).
- 1 étoile de badiane (facultatif).



- Porter à ébullition en remuant de temps en temps. Puis baisser le feu et couvrir. Laisser cuire à feu doux pendant 15 minutes.



CONTES ET LÉGENDES D'OSMOY

« Je voudrais personnellement remercier Mme Jocelyne RIGAL qui a pris sa plus belle plume pour témoigner de son attachement à notre village. Inspirée par une conversation que nous avons eue sur le passé de notre commune, elle a délicieusement inventé ce magnifique conte de Noël qu'elle a accepté de partager avec les lecteurs de l'Infosmoy. Merci beaucoup pour cet agréable moment de lecture. Cette nouvelle rubrique attend donc une suite à ces contes et légendes d'Osmoy. »



Réjane SIMONEAU
Rédaction de l'Infosmoy



Légende des sapins d'argent

Il y a très longtemps de cela, quand revenait décembre, toutes les mamans du village contaient à leurs enfants la même histoire :

... Il s'appelait « Petit sapin ». « Petit sapin au pied d'argent », très exactement. Il avait poussé, porté par le vent, entre deux châtaigniers, dans le bois juste derrière la ferme de « Vieux Jean ». Aucun habitant du village ne le connaissait. Ni Antoine le vigneron, ni Jacques, le menuisier. Personne, vous dis-je, sauf Vieux Jean.

En effet, chaque soir, l'homme venait s'asseoir au pied de l'arbre. Celui-ci lui contait l'histoire de la renarde gloutonne et des trois lapereaux. Celle de la vieille chouette ébouriffée qui allait se percher, la nuit, sur les plus hautes cimes... Ravi, le fermier, en souriait de contentement. Ainsi, Vieux Jean et le sapin étaient devenus, en secret, les meilleurs amis du monde.

Or, un soir, à la fin de l'automne, le bonhomme ne vint pas dans le bois. Petit sapin au pied d'argent qui se sentait bien seul, l'entendit alors qui se lamentait :

-« Ah ! Si les petits enfants d'Osmoy pouvaient entendre mon sapin ! Ils connaîtraient toutes les fables, tous les contes et légendes des bois ! Ils ne pourraient qu'aimer davantage leur village ! ... ».

Le petit arbre s'approcha alors de la ferme et aperçut l'homme, assis dans sa cuisine. Celui-ci n'avait même pas goûté au bouillon aux herbes qu'il avait mitonné dans son chaudron la veille. Il paraissait si triste que le petit sapin en eut le cœur retourné. Il tenta alors, de réconforter son ami :

« Mais, voyons, Vieux Jean, je te parle chaque soir de colliers de rosée, d'araignées qui tricotent... De renards encanaillés... N'est-ce pas suffisant ?... ».

Et il ajouta :

-«...Pourquoi ne racontes-tu pas toi-même ces histoires aux enfants ?... ».

-« Mais, c'est impossible ! » répondit le vieil homme. « Toi, petit sapin tu es un conteur, un poète. Moi pas. Toi, tu sais trouver des mots qui me font rêver. Des mots qui brillent mes yeux tout gâtés... ».



Quand petit arbre revint dans le bois, cette nuit-là, il eut bien du mal à trouver son sommeil. L'idée de savoir son Vieux Jean triste lui était insupportable... Il en appela alors à la lune et aux étoiles :

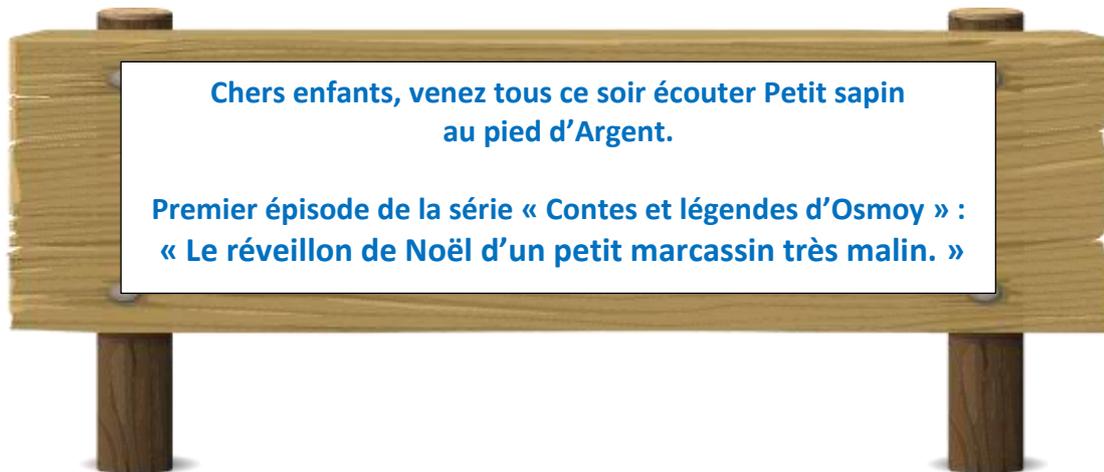
-« Comment consoler mon ami ? » leur demanda-t-il.

C'est la lune qui, la première, eut une idée. Une grande et belle idée. Elle en parla aux étoiles. Puis elle chuchota quelques mots au creux de l'oreille du sapin et puis aussi sous l'oreiller de Vieux Jean endormi.

C'est ainsi que le petit arbre chemina cette nuit-là, jusque sur la grand'place du village. Quand il se planta là, toutes les étoiles du ciel se posèrent une à une sur ses branches. Puis la lune le couronna de son grand disque de lumière.

Le lendemain, le fermier se leva très tôt, pour rejoindre son ami. Après avoir enlevé son bonnet de laine pour se gratter et réfléchir, il alla chercher une planche de bouleau...

Quel bonheur pour les enfants d'Osmoy, ce matin-là ! En allant en classe, ils découvrirent un sapin de Noël sur la grand'place ! Comme ils avaient bien grandi, ils déchiffrèrent ces mots que le vieil homme avait tracés sur un panneau de bois posé au pied du sapin :



**Chers enfants, venez tous ce soir écouter Petit sapin
au pied d'Argent.**

**Premier épisode de la série « Contes et légendes d'Osmoy » :
« Le réveillon de Noël d'un petit marcassin très malin. »**

A l'école, les enfants eurent bien du mal à tenir en place. Le soir, dès que la cloche eut retenti, ils coururent jusque sur la place. Puis ils s'assirent sagement au pied du sapin pour l'écouter.

Une fois le récit clos, avant de rentrer chez eux, ils entourèrent Petit sapin au pied d'argent d'une grande ronde. Et ce fut la plus belle et la plus joyeuse des rondes qu'on n'eut jamais vue à Osmoy.

...C'est ainsi que chaque année, quand décembre revenait, les mamans du village terminaient leur histoire en disant :

« Depuis ce jour merveilleux, en souvenir de ce Petit arbre conteur et poète, on dresse, à Noël, sur la place du château, des sapins d'argent tout illuminés. »

Jocelyne RIGAL





RÉSULTATS DES JEUX

A	U	D	A	C	E	➤	C	A	D	E	A	U	Au pied du sapin
J	O	U	T	E	S	➤	J	O	U	E	T	S	Font la joie des enfants à Noël
B	L	O	U	S	E	➤	B	O	U	L	E	S	Décorent le sapin
R	U	I	N	E	S	➤	R	E	U	N	I	S	Ensemble, en famille
G	R	A	N	I	T	➤	G	R	A	T	I	N	Une spécialité culinaire en Isère et en Savoie
T	O	R	T	U	E	➤	T	O	U	R	T	E	Une autre spécialité culinaire
F	E	I	N	T	S	➤	F	E	S	T	I	N	Le repas du réveillon
E	M	I	G	R	E	➤	R	E	G	I	M	E	La première bonne résolution de l'année qui vient

5	2	4	6	3	8	9	7	1
7	6	8	1	2	9	3	4	5
1	9	3	7	5	4	6	2	8
6	4	5	9	8	1	7	3	2
9	8	2	5	7	3	1	6	4
3	1	7	4	6	2	8	5	9
8	7	1	2	4	6	5	9	3
2	3	6	8	9	5	4	1	7
4	5	9	3	1	7	2	8	6

2	5	3	7	1	8	6	4	9
8	9	7	2	6	4	1	3	5
1	6	4	9	3	5	8	7	2
3	4	6	1	7	9	2	5	8
5	2	1	4	8	6	7	9	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	1	9	8	2	3	5	6	7
6	3	2	5	4	7	9	8	1
7	8	5	6	9	1	3	2	4





OSMOY AUTREMENT





AGENDA – ÉVÈNEMENTS - DATES À RETENIR

- Présentation des vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants :

Samedi 19 janvier 2019 à 15h00 dans la salle polyvalente.



- 11 novembre 2018 : centenaire de l'Armistice

Un moment d'émotion en ce jour pluvieux pour fêter l'armistice de la guerre 14/18.

A 11h00 précises, la cloche de l'église d'OSMOY a retenti, tout comme en ce jour du 11 novembre 1918 annonçant le « cessez le feu ».



Pour rappel, l'armistice de la première guerre mondiale a été signé le 11 novembre 1918 à 5h15 dans un wagon de commandement du Maréchal Foch, installé en forêt de Compiègne dans la clairière de Rethondes.



Pourquoi surnomme-t-on les soldats de 14-18 « les poilus » ?

Ce surnom a été donné uniquement aux soldats français de la 1^{ère} guerre mondiale. Le terme « poilu » faisait partie de l'argot français et désignait une personne courageuse, virile.

Une autre explication existe : les soldats vivaient dans les tranchées et n'avaient que très peu accès à l'hygiène. Ainsi, ils laissaient pousser barbe et cheveux et avaient tous un aspect « poilu ».





➤ **1^{er} décembre 2018 : repas des anciens**

Quelques photos souvenirs du repas des anciens qui est un moment privilégié pour tous.





PENSE-BÊTE

➤ Offices religieux

- ✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9h30 le 3^{ème} dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- ✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- ✧ Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

➤ Ramassage des déchets verts (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : **du lundi 1^{er} avril au lundi 9 décembre 2019 inclus**

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **Infosmoy**.

➤ Ramassage des ordures ménagères et recyclables

- ✧ **Tous les vendredis**

➤ Ramassage des encombrants

- ✧ **Le vendredi 19 avril 2019**
- ✧ **Le jeudi 28 novembre 2019**



➤ Déchèterie de Garancières, Boutigny-Prouais, Houdan et Méré

Vous pouvez avoir accès aux déchèteries aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'un badge magnétique délivré gratuitement par le SIEED** : (<http://www.sieed.fr>)

Déchèteries fermées les jours de Noël et du 1^{er} de l'an.

DECHETERIE DE BOUTIGNY - PROUAIS - 28410 Lieu dit Les Jongs - Au croisement RD 305 - RD 101	&	DECHETERIE DE HOUDAN - 78550 Route d'Anet - Voie communale n°2
DECHETERIE DE GARANCIERES - 78890 29 bis rue de la Gare - Parking d'Intermarché	&	DECHETERIE DE MERE - 78490 Chemin rural n°11 - Route de la Bardelle Derrière la gare - Direction Vicq
LUNDI : FERMETURE MARDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h		LUNDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h MARDI : FERMETURE MERCREDI - JEUDI : fermée VENDREDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h SAMEDI : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h DIMANCHE : 9h - 13h

➤ Recensement des jeunes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>)

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie entre le jour de leur **16^{ème} anniversaire et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité ou passeport
- ✧ Livret de famille
- ✧ Justificatif de domicile



COMITÉ DE RÉDACTION



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de Rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à Infocom.osmoy78@gmail.com



Horaires d'ouverture de la Mairie au public et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Téléphone : 01.34.87.23.67
Fax : 01.34.87.27.49
Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr
Site internet : www.osmoy78.eu



Rappel :

L'**Infosmoy** peut vous être adressé par mail. Pour cela, il suffit de le demander à :

Infocom.osmoy78@gmail.com, en laissant votre nom, adresse et adresse mail.

Réalisé par **Réjane SIMONEAU**, imprimé et assemblé en Mairie,
infocom.osmoy78@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.